



# Le Centre de Formalités des Entreprises

Réaliser vos démarches administratives, de la création à la cessation d'activité



## Publics

- ▶ Créateurs d'entreprise
- ▶ Entreprises inscrites au RCS de notre circonscription



## Durée

- ▶ Variable, selon la nature de la formalité



## Tarif

- ▶ Pack «Basic formalités» : pris en charge par votre CCI
- ▶ Pack «Easy formalités» : 60 €
- ▶ Pack «Mandataires +» : 60 €



## Livrables

- ▶ Réglementation



## Intervenants

- ▶ Chargés de formalités



## Objectifs

- ▶ Obtenir de l'information sur les modalités et démarches nécessaires à l'exercice de votre activité,
- ▶ Accomplir vos formalités de création d'entreprise ou de société,
- ▶ Faire contrôler, enregistrer et transmettre vos formalités aux organismes concernés (INSEE, URSSAF, RSI, Services fiscaux, Greffe du Tribunal de Commerce, etc.),
- ▶ Obtenir la délivrance ou le renouvellement de votre carte de commerçant non sédentaire,
- ▶ Obtenir la délivrance ou le renouvellement de votre carte des professions immobilières (demande initiale ou renouvellement) et des attestations de collaborateurs (salarié et agent commercial),
- ▶ Déposer votre dossier de demande d'ACCRES (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise),
- ▶ Effectuer vos formalités de modification (changement d'adresse, d'objet, de dirigeant, augmentation de capital...),
- ▶ Procéder aux formalités de cessation d'activité (fermeture d'établissement, radiation, dissolution...).



## CFE net, vos formalités en ligne

Simple, pratique, fiable, faites le dépôt de vos formalités en ligne :

- ▶ [www.cfenet.cci.fr](http://www.cfenet.cci.fr)



# Le Centre de Formalités des Entreprises

Réaliser vos démarches administratives, de la création à la cessation d'activité



## Pack Mandataires +

Des solutions répondant à chacun de vos besoins

### Assistance aux cabinets de nos mandataires :

Vous êtes mandataire (expert-comptable, avocat, notaire...) pour votre client qui vous a confié les formalités liées à son entreprise : unissons nos compétences pour garantir la fiabilité du dossier et l'obtention rapide du K-bis !

### Le conseiller CFE :

- Vous apporte un service spécialisé en formalités et démarches réglementaires.
- Simplifie et sécurise les déclarations d'entreprises incluses dans vos prestations.
- Vous permet d'économiser du temps au profit de votre cœur de métier.
- Reste votre interlocuteur privilégié, pour répondre à tout moment à vos interrogations.



## Pack Easy Formalités

Une assistance personnalisée

### Vous souhaitez immatriculer votre entreprise ou la modifier ?

Un conseiller formalités de votre CCI vous accompagne durant la vie de votre entreprise. Il est votre interlocuteur privilégié pour une prise en charge complète de votre dossier !

#### 1. Diagnostic de votre dossier

Vous bénéficiez d'un diagnostic personnalisé pour optimiser les formalités en fonction de vos besoins.

#### 2. Analyse et traitement de votre dossier

Le conseiller examine la conformité des pièces et contrôle la cohérence des informations déclarées. Il instruit directement votre déclaration, en temps réel.

#### 3. Suivi de votre dossier

Le conseiller assure le suivi de vos formalités et reste votre interlocuteur privilégié.



## Pack Basic Formalités

Le dépôt direct de votre dossier

**Vous souhaitez constituer seul votre dossier de formalités :** (immatriculation, modification).

### Le CFE :

- Remet les documents nécessaires,
- Réceptionne votre dossier et en assure un contrôle formel,
- Enregistre votre dossier complété par vos soins,
- Informe par courrier du suivi et vous délivre un récépissé,
- Transmet votre dossier aux organismes destinataires.

## Inscriptions et informations :

Retrouvez-nous sur : [www.jura.cci.fr](http://www.jura.cci.fr)

Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura

33, place de la Comédie - BP 377 - 39016 Lons-le-Saunier cedex

T. 03 84 24 15 76 / [espace.entreprendre@jura.cci.fr](mailto:espace.entreprendre@jura.cci.fr)

«Créer son entreprise avec la CCI du Jura»